

DAJI/2019/Décision/Tarifs/18M

Décision portant approbation du tarif d'inscription au colloque «22nd International Conference on Flow Injection Analysis and Related Techniques»

L'Administratrice provisoire d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'Education,
Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
Vu la délibération n°2019/08/29-01 du conseil d'administration en date du 29 août 2019, donnant délégation de pouvoir à l'Administratrice provisoire, notamment en matière d'approbation de tarifs,

DECIDE

Article 1 :

La décision n° DAJI/2019/Décision/Tarifs/18 est modifiée comme suit :
Sont approuvés les tarifs d'inscription au colloque «22nd International Conference on Flow Injection Analysis and Related Techniques - ICFIA2020» organisé par le Laboratoire Chimie Environnement (LCE).

Ce colloque aura lieu du 31 mai au 05 juin 2020.

Les tarifs d'inscription HT s'élèvent à :

	Inscription avant le 15 mars 2020	Inscription après le 15 mars 2020
Participant	416,67 € HT	500 € HT
Etudiant	250 € HT	316,67 € HT
Personne accompagnante	250 € HT	250 € HT

Gratuité pour les membres du comité d'organisation

Ces tarifs comprennent la mallette du congressiste, les repas du midi, les pauses cafés, le diner de gala, le repas du comité scientifique et les social events.

Article 2 :

Le Directeur Général des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 11 octobre 2019



Simone BONNAFOUS

Administratrice provisoire d'Aix-Marseille Université

